



Engagements de Waste Management relativement à l'exploitation du LET Bestan

Les engagements suivants découlent des observations de la commission et des participants lors de la première partie des audiences du BAPE. Ces engagements sont de nouvelles actions que Waste Management désire mettre en œuvre dans le cadre du projet de développement du LET. Ce document complète la réponse de Monsieur Martin Dussault formulée lors de la session du 23 mai 2007.

Préoccupation 1

Les bénéfices pour la ville de Magog.

Engagement 1

Waste Management s'engage à offrir à la ville de Magog un tarif préférentiel pour l'enfouissement de ses déchets pour une période de 25 ans.

Engagement 2

Waste Management s'engage à verser à la ville de Magog une redevance pour chaque tonne de déchet enfouie au LET. Cette redevance sera établie au moment de l'autorisation du projet.

Préoccupation 2

Le camionnage associé au transport du lixiviat hors site a été une préoccupation émise par Madame Madeleine Saint-Pierre. Monsieur Yves Paquet s'est aussi dit préoccupé par cette question.

Engagement 3

Waste Management considère qu'il est possible de réduire les inconvénients liés au transport du lixiviat en utilisant les installations de traitement des eaux usées municipales et en y acheminant les lixiviats pré-traités au moyen d'une conduite. À l'instar de ce qui a déjà été réalisé à Saint-Nicéphore, Waste Management s'engage à poursuivre ses discussions avec la Ville de Magog en vue d'utiliser les installations de la station de traitement des eaux usées de la ville de Magog pour le traitement final du lixiviat. Des études techniques déjà réalisées ont démontré la faisabilité de cette solution. Waste Management construirait à ses frais le réseau de conduites requis et assumera les coûts de traitement. Les revenus pour la ville de Magog sont estimés à 200 000 \$ par année.



Préoccupation 3

La question de la gestion des biogaz a été soulevée par plusieurs participants.

Engagement 4

Waste Management s'engage à développer en collaboration avec Hydro Magog un projet de valorisation des biogaz issus de l'enfouissement. À cet effet, Waste Management réalisera à ses frais les études techniques et économiques et élaborera une proposition de projet à l'attention de Hydro Magog à l'intérieur d'une année suivant la mise en exploitation du LET. Waste Management apportera son expertise technique et son appui financier pour la mise en œuvre du projet.

Préoccupation 4

La protection du lac Lovering a été au centre de plusieurs interventions.

Engagement 5

Waste Management s'engage à poursuivre ses efforts de protection du lac Lovering. Dans cet ordre, les efforts amorcés dans le cadre du plan de sécurisation seront maintenus et accentués. De plus Waste Management offre sa collaboration technique à l'association de protection du lac Lovering en vue de mieux documenter l'état des connaissances sur le lac et appuiera financièrement les efforts de l'association en vue de développer et mettre en œuvre un programme de renaturation des berges. En effet, une étude conduite par RAPPEL (février 2006) a indiqué que l'absence de bandes riveraines suffisantes contribue à l'érosion de la rive, aux apports de nutriments et au réchauffement des eaux peu profondes du lac.

Préoccupation 5

Programme de retombées économiques locales.

Engagement 6

Waste Management s'engage à inclure aux documents d'appel d'offres des conditions favorisant les entreprises locales. Il est estimé que lors du développement du LET plus de 10 millions de dollars de contrats pourraient être accordés à des entreprises locales.